

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_09_183

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON, en session ordinaire sous la
Titulaires : 38 Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 14 septembre 2022

- Titulaires : 34
- Suppléants : 4

Excusé ayant donné pouvoir : 1

Votants : 35

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme LAVAL-PELLERIN Danielle)

EXCUSÉS :

- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES « LES CHAMPS FRANCS » A BENET : BAIL COMMERCIAL CONSENTI A LA SOCIETE ALYATIS

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes est propriétaire d'un bâtiment économique situé dans la Zone d'Activités Economiques « Les Champs Francs » à Benet (ZS 132).

La Société ALYATIS ayant pour activité les conseils, services, assistance matériels et logiciels, formations, sites internet, loue actuellement une superficie totale de 96 m² dans ce bâtiment et le bail arrive à échéance le 30 septembre 2022.

Monsieur Benjamin BERAUD gérant de la société a fait part de sa volonté de renouveler le bail, pour une durée de 9 ans.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et sa compétence dans les actions de développement économique ;

Vu la délibération n°2013CC_09_191 du Conseil de Commnauté donnant son accord pour consentir un bail commercial à la société ALYATIS pour un bureau situé dans un bâtiment de la ZAE « Les Champs Francs » à Benet, Vu la délibération n°2016CC_07_137 du Conseil de Communauté autorisant l'adjonction au bail initial pour la location d'un bureau supplémentaire,

Vu la décision du Président n°2020P_06_054 du 26 juin 2020 autorisant une nouvelle adjonction au bail pour une superficie supplémentaire de 20 m²,

Considérant que le bail commercial consenti à la Société ALYATIS, pour un loyer mensuel de 480 € HT (après adjonctions) et de 250 € HT mensuel pour un accès à la fibre, arrive à échéance,

Considérant la volonté du gérant de renouveler ce bail,

Monsieur le Président demande au Conseil :

- Son accord pour la conclusion avec Monsieur Benjamin BERAUD d'un bail commercial d'une durée de 9 ans à compter du 1er octobre 2022, pour une superficie totale de 96 m² du bâtiment industriel situé Zone d'Activités Economiques « Les Champs Francs » à Benet (ZS 132), moyennant un loyer mensuel de 517 € HT, toutes charges comprises (eau, électricité, wifi et espaces communs).
- Son accord pour fournir à la société Alyatis un accès à la fibre moyennant un coût mensuel de 250 € HT.
- Son accord pour mandater Maître RONDEAU, Notaire à Benet, pour la rédaction du bail.
- Son autorisation pour signer le bail.

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 30/09/2022 

ID : 085-248500563-20220920-2022CC_09_183-DE